

MEILLEURS VŒUX



ÉDITO



L'année 2022 va nous permettre de poursuivre des projets déjà engagés, ou de démarrer des projets très attendus des Berneriennes et des Berneriens : la rénovation de la maison Magrés, qui a débuté en octobre dernier, et qui s'achèvera en septembre; la restauration de l'église, qui va également se poursuivre, dans sa première tranche qui concerne le clocher, la façade occidentale et les façades latérales; l'agrandissement du restaurant scolaire et la construction d'une nouvelle cuisine pour permettre des préparations sur place avec des produits locaux et des circuits courts d'approvisionnement, qui va s'étaler jusqu'en mars 2023; le transfert du terrain de football sur le site du pôle sportif des Grands Prés, reporté au deuxième semestre, en raison d'un diagnostic archéologique imposé par les services de l'état.

Le Plan d'actions communales pour les mobilités actives (PACMA) de la commune, finalisé en novembre 2021, définit des priorités d'action qui guideront nos investissements pendant le mandat : aménagement de la route de Pornic, de la route des Moutiers, de la descente de la gare, de la rue René Guy CADOU. La généralisation de la limitation de vitesse à 30 km/h sur l'ensemble de l'agglomération va dans le sens d'un meilleur partage des usages,

notamment entre les voitures et les vélos. Au printemps, la rue Alsace-Lorraine bénéficiera d'une réfection partielle et provisoire, avec deux bandes latérales de roulement permettant une circulation plus agréable des vélos.

Le platelage sur la Grande Plage devra être remplacé en modifiant le procédé constructif pour en améliorer la ventilation et la nature des bois employés.

Un huissier a été mandaté pour constater la quasi-généralisation de la dégradation des lambourdes, afin d'appuyer une demande de nouvelle expertise judiciaire, ce qui nous permet d'espérer un dédommagement plus conséquent que celui initialement prévu. Les travaux seront réalisés après la saison estivale, pendant laquelle il nous faudra mettre en sécurité le platelage.

Le projet de transfert de l'EHPAD sur le secteur Jaginière Nord se précise : il permettra aux personnels de disposer de locaux adaptés aux normes actuelles et aux besoins de résidents en perte d'autonomie physique ou cognitive. Il sera accompagné de la construction d'une résidence autonomie, pour permettre aux aînés encore autonomes, mais qui ont néanmoins besoin de services à la personne, d'être dans un environnement sécurisé et apaisé. Parallèlement, un parking déporté permettra de désenclaver le stationnement estival.

Comme toutes les communes littorales, nous sommes particulièrement dépendants des conséquences du dérèglement climatique. Les forts épisodes pluvieux générant des inondations, les

La **BERNERIE** en **RETZ** bulletin municipal
Jan. | Fev. | mar. 2022

Mairie de La Bernerie en Retz :
16 rue Georges Clemenceau
44760 La Bernerie-en-Retz
Tél. : 02 40 82 70 56
Site : www.mairie-labernerie.fr
Facebook : Mairie de La Bernerie-en-Retz
Courriel : contact@mairie-labernerie.fr
Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h (fermé le mercredi après-midi), 1er samedi du mois de 9 h 30 à 12 h.
Tirage : 2850 exemplaires. Toute reproduction, même partielle est interdite.
Directeur de la publication : Jacques Prieur.
Conception, mise en page et impression : www.imprimerie-nouvelle.fr ✪ Pornic



tempêtes, les canicules, l'érosion et la submersion marine seront, selon les scientifiques du GIEC, de plus en plus fréquents dans les années futures. L'adaptation au changement climatique est nécessaire, avec notamment pour réduire les risques d'inondation, la réhabilitation des réseaux d'eaux pluviales et d'eaux usées, ce que la communauté d'agglomération compétente en ce domaine va réaliser dans un premier temps dans le secteur de Port Royal et des Carrés, et dans un second temps dans le secteur Jeanne D'Arc, sans oublier le bassin de rétention du Pont de Terre.

Néanmoins, cette approche curative ne doit pas faire oublier qu'il nous faut être collectivement plus

volontaristes dans l'infiltration des eaux sur les parcelles, dans la limitation de l'imperméabilisation des sols entraînant des écoulements d'eaux pluviales toujours plus importants. La nécessaire adaptation au dérèglement climatique doit s'accompagner de démarches contribuant à atténuer le réchauffement climatique. Ne sombrons pas néanmoins dans la sinistrose : ces nouvelles menaces doivent nous amener à être inventifs dans nos solutions d'aménagement, tout comme nos entreprises font preuve d'innovation pour affronter ces nouveaux défis climatiques.

Au nom du conseil municipal, j'adresse tous mes vœux de santé, de réussite professionnelle,

d'épanouissement personnel à toutes les Berneriennes et tous les Berneriens, à tous les acteurs économiques qui participent à l'attractivité de notre commune, à tous les bénévoles qui œuvrent dans les associations qui contribuent à tisser le lien social et à développer le vivre-ensemble. Je souhaite plus particulièrement une belle et heureuse année, pleine et entière, à nos huit centaines Berneriens, Marguerite, Jeanne, Louis, Gabrielle, Andrée, Pierre, Maria et Solange, à qui j'adresse tous mes vœux de santé et de bonheur.

Le Maire
JACQUES PRIEUR

2nd édition du jeu des vitrines

LES POUPÉES RUSSES

Pour les fêtes, promenez-vous dans les rues de La Bernerie-en-Retz et découvrez 16 vitrines qui vous emporteront dans l'univers russe : architecture, motifs, traditions.

Comme l'année dernière, la Mairie organise le jeu des vitrines décorées, en collaboration avec l'association des commerçants et artisans et Ingrid RAYMOND. Il vous est proposé un jeu où il s'agira de retrouver des poupées russes cachées dans la ville, avec à la clé alphabet cyrillique, énigmes et jeu de piste.



Les formulaires du jeu sont disponibles en Mairie et chez les commerçants participants et à remettre en Mairie avant le lundi 10 janvier.



HOMMAGE À

Jean-Louis VERISSON



Jean-Louis VÉRISSEON nous a quitté le 23 octobre dernier, après avoir lutté avec beaucoup de courage contre la maladie, qui l'a emporté de façon brutale.

L'engagement municipal de Jean-Louis a commencé en 2014 sous le mandat de Thierry DUPOUÉ, dans lequel il a exercé également des missions de conseiller communautaire au sein de la communauté de communes puis de la communauté d'agglomération. Ses études en droit, son expérience professionnelle en tant que commandant de gendarmerie et de conseiller du préfet, ses nombreux réseaux et sa bonne connaissance du monde de la justice et des forces de l'ordre l'ont naturellement désigné pour être le référent sécurité au sein de la municipalité et pour représenter la commune au sein du Conseil Intercommunal de Sécurité et de Protection de la Délinquance (CISPD).

Jean-Louis a toujours été un conseiller très impliqué, connaissant très bien la commune et

ses habitants, faisant part de difficultés et de problèmes à résoudre alors qu'ils n'étaient que balbutiants, analysant finement la complexité des enjeux.

Son engagement au service des personnes âgées et des personnes dans le besoin était constant, aussi bien pour rendre des services, en apportant par exemple un accompagnement numérique pour des formalités administratives, ou en tant que vice-président de l'Association Intercommunale d'Entraide pour les Personnes Agées qui gère l'EHPAD. Très sensibilisé aux difficultés sociales et à l'importance des mixités intergénérationnelles et sociétales, il rappelait régulièrement l'importance de développer sur la commune des logements adaptés pour des familles à faibles revenus, des personnels soignants, des travailleurs sociaux, des jeunes actifs, des retraités avec peu de moyens.

Esprit cultivé, féru d'histoire, Jean-Louis laissera une trace indélébile dans la mise en valeur du patrimoine communal, à travers l'association Richesses Patrimoniales qu'il a présidé. Il a su s'entourer d'hommes et de femmes partageant un même amour de leur commune, et a su coordonner un travail de grande qualité qui a abouti à la publication de fascicules toujours très attendus sur des thématiques locales.

Il laissera également le souvenir d'une grande humanité, d'un humour constant, d'un talent inné pour raconter, d'une grande intelligence qui allait de pair avec une grande simplicité et une grande disponibilité.

RPNDC

Notre Président Jean-Louis VERISSON nous a quitté le 23 octobre dernier des suites d'une maladie brutale.

Passionné par l'histoire et la petite histoire de la commune, il présidait notre Association « R.P.N.D.C. » (Richesses Patrimoniales et Naturelles et Défense de la Côte) depuis une dizaine d'années.

Nous avons eu le privilège de faire un bout de chemin avec lui, toujours à l'écoute, d'humeur égale, au service des uns et des autres, bienveillant, convivial, jamais de problème que des solutions...

Quant à l'avenir de notre Association à laquelle il tenait tant, nous mettons tout en œuvre pour qu'elle perdure.

Grand merci Jean-Louis !

**le Conseil d'Administration
R.P.N.D.C.**

contact

Patricia CARRARA,
présidente ou Bernadette
GUINGNIER, secrétaire

Mairie - case 32
44760 La Bernerie-en-Retz

rpndc@orange.fr

Tél. 02 51 74 69 78
(chez la secrétaire)

CÉRÉMONIE

du 11 novembre 2021

Quel bonheur de pouvoir, cette année, rendre un hommage à nos morts pour la France, en ce jour du 103^e anniversaire de l'armistice de 1918.

De nombreuses personnes se sont retrouvées devant le parvis de la mairie de La Bernerie-en-Retz malgré le froid matinal qui nous rappelle que nous entrons vers l'hiver.

Public nombreux, remise de médailles, les jeunes du conseil municipal des enfants, la fanfare, le peloton de pompiers... Comme aux temps d'avant, il y a presque deux ans.

Le Conseil Municipal des Enfants, nouvellement élu, était présent, aux côtés des membres de l'Union Nationale des Combattants. Sérieux et très respectueux, ils ont tenu des rôles pour lesquels ils n'étaient pas préparés mais, ils ont acquis la sympathie et la confiance des anciens combattants présents.



L'un a participé à la levée des couleurs, un autre a porté le coussin porte-médailles, certains ont déposé des gerbes aux monuments aux morts aux côtés des autorités présentes.

Le président de l'U.N.C, Bernard LETORT, a remis quatre « croix du combattant » à M. Christian GIRARD, M. Jean-Claude BRIAND, M. Maurice RIVAUD et M. Yves LEVESQUES.

Le général de corps d'armée (2 s) TREGOU a, quant à lui, remis la « croix du combattant » au maître Rodrigue HAUWEL.

Sous les ordres du capitaine des pompiers, le cortège a été formé et tous ont rejoint le cimetière en défilant au son de la musique.

A la suite des cérémonies au cimetière, la fanfare de Bourgneuf-en-Retz (Villeneuve-en-Retz) inaugurant pour la toute première fois leur dernier équipement vestimentaire nous a offert une très belle aubade. Le chef de musique sous les applaudissements nourris des spectateurs a fait interpréter deux morceaux supplémentaires.

Pour la célébration religieuse, nos camarades des Moutiers-en-Retz nous ont rejoints, accompagné du Lieutenant-Colonel HUREL, Délégué Militaire départemental Adjoint.

Cette matinée s'est terminée par le verre de l'amitié offert par la municipalité de La Bernerie-en-Retz à la salle des fêtes. Le président, après les avoir félicités pour leur actif investissement et pour la qualité de leur travail, a remis la médaille du mérite U.N.C échelon Or à M. Claude LOISEAU pour ses 30 années de trésorier et à M. Maurice RABRAIS pour ses 25 ans de secrétariat.

Le président Bernard LETORT a reçu, quant à lui, la médaille du mérite U.N.C échelon argent, des mains du vice-président Bernard NODIN.

En bons Gaulois que nous sommes, nous avons terminé cette journée par un banquet très apprécié pour la qualité de ses mets.

Aux dires de tous, cette journée de commémoration, forte en hommage et devoir de mémoire a été une réussite en termes de partage et de communion. Merci à tous ceux qui ont participé au bon déroulement de cette journée.

Mérite UNC Or M.Rabrais et C.Loiseau.



TRAVAUX

et aménagements 2021-2022

Zone 30



Depuis quelque temps, nous annonçons la mise en place de la zone 30 km/heure pour les usagers dans les rues de La Bernerie. La mise en place va se faire progressivement à partir du début d'année 2022.

C'est un choix de la municipalité de favoriser les mobilités douces, de sécuriser les usagers et d'assurer la mixité des déplacements, piétons, vélos, voitures.

« Pour rappel, lorsqu'un cycliste est heurté à 70 km/h, il est tué 9 fois sur 10; à 50 km/h le taux de mortalité est de 5/10, ce chiffre tombe à 0,5/10 à 30 km/h car à cette vitesse les accidents mortels sont rares (source Fédération Française de Cyclotourisme) »

La limitation à 30 km/heure sera obligatoire à partir du panneau d'entrée d'agglomération et dans toutes les rues à l'intérieur de la commune. Le début de la zone sera signalé par

un panneau d'obligation et par une peinture au sol.

Ainsi que le préconisent les professionnels de la sécurité routière, cette mesure va s'accompagner de la **généralisation de la priorité à droite**, autrement dit la quasi-totalité des panneaux stop seront enlevés, ceci pour favoriser le respect de la limitation de la vitesse par les automobilistes.

Des campagnes d'information et de sensibilisation vont être organisées pour les habitants et les vacanciers. Appliquée à l'ensemble de la commune, cette règle enlève toute confusion sur le régime de priorité aux intersections, conforte la modération de la vitesse sur l'ensemble du réseau communal.

Il y aura donc une période d'adaptation nécessaire car les habitudes prises sont souvent difficiles à changer : les usagers devront être prudents et laisser passer, au moins au début, celui qui « brûlera » la priorité à droite.

Il est important que tous ensemble nous comprenions bien l'intérêt de cette mesure et que nous la respections pour la sécurité de tous.

Eclairage

Les travaux d'enfouissements des réseaux aériens se poursuivent :

- rue des Moutiers, les derniers poteaux ont été enlevés en fin d'année et l'aménagement de la rue des Moutiers va pouvoir se concrétiser.
- rues du centre-ville, c'est un vaste programme qui se poursuit; les travaux sont en cours rues Daudet, Périon, Guitteny, La Paix et Sourdille. Avec la grève des techniciens d'Enédis, le raccordement aux habitations va prendre du retard

et il ne sera probablement pas mis en place avant le deuxième trimestre 2022.

- divers travaux d'extension d'éclairage sont d'ores et déjà prévus rue de la Croix des Noues et des Navineaux.

Pour 2022, l'enfouissement des réseaux est prévu rue de Pornic entre les rues Richelot et Rinais (seule section encore concernée sur cet axe).

Par ailleurs l'étude de rénovation des luminaires du centre-ville est engagée, pour un remplacement progressif des lampes aux vapeurs de mercure désormais interdites.

D'autres opérations de remplacement des lampadaires sont prévues Rues des Goélands et des Muriers.

Rénovation de la voirie en 2022

Suite à l'étude du cabinet Mobhillis sur les déplacements doux, un axe prioritaire a été dégagé, concernant la liaison Pornic - Les Moutiers (RD 97).

En coopération avec le Conseil Départemental, la partie entre la rue Métiveau et la limite de l'agglomération va être aménagée. Sur la rue Alsace-Lorraine les services de Pornic Agglomération Pays de Retz ont le projet de rénover les réseaux d'eau pluviale, sans doute pas avant 2024. En attendant, la commune, dans le prolongement des travaux de la rue des Moutiers, va réaliser un aménagement provisoire en rénovant une bande cyclable sur la chaussée existante.

Enfin, suite à l'enfouissement des réseaux du centre-ville, la rénovation des rues citées précédemment sera entreprise au deuxième semestre 2022.

Travaux et Projets

Eglise Notre Dame de Bon Secours

Restauration de l'église Notre-Dame-de-Bon-Secours : Travaux de restauration extérieure en 2 phases.

Phase 1 (novembre 2021 à juin 2022) : restauration intérieure et extérieure du clocher

Remplacement des pierres abîmées, des tirants, piquage des enduits ciment et application d'un enduit à la chaux, réfection totale du beffroi, traitement des charpentes et planchers intermédiaires, mis à jour de l'installation électrique.

Phase 2 (septembre 2022 à décembre 2023) : restauration extérieure de la nef, transept et abside

Remplacement des pierres abîmées, des tirants, piquage des enduits ciment et application d'un enduit à la chaux, réalisation d'un drain périphérique, traitement et reprise de la charpente, réfection de l'ensemble de la toiture, dépose, vérification et repose des vitraux.

Maison Magrès :

Rénovation complète de la Maison Magrès : réaménagement des salles (sols, murs, chauffage, isolation, électricité, plomberie), création d'un espace de convivialité, création de sanitaires adaptés au PMR, reprise des enduits de façade et de l'ensemble des menuiseries.



Restaurant scolaire :

Réhabilitation et extension du restaurant scolaire : rénovation et extension des salles à manger dans la partie existante (pour une capacité de 220 couverts en 2 services à table), construction d'une nouvelle cuisine pour la production des repas sur place, création d'une coursive close et couverte accessible aux PMR entre l'école et le restaurant.

Travaux de Déc. 2021 à Mars 2023.

Pôle Sportif des Grands Prés :

Création d'un terrain de football synthétique avec zone d'échauffement, construction

d'un bâtiment comprenant 5 vestiaires (4 équipes +1 arbitres), une salle de convivialité, des locaux de rangement, 1 sanitaire extérieur, création de 2 terrains de pétanque, création d'environ 50 nouvelles places de parking (annuelle et estivales), aménagement de liaisons douces (piétons-vélos) et accompagnement paysager du projet (grands arbres, arbres en cépée, haie libre, engazonnement...), maintien et mise en valeur des haies bocagères existantes, maintien de réserves foncières pour les projets ultérieurs de salle de gymnastique, city-stade, skate-park et pump-track.

Travaux : 2023 (prévisionnel)

Nouveau conseil municipal des enfants

ANNÉE SCOLAIRE 2021-2022

Elus le 18 octobre par leurs camarades de CE2, CM1 et CM2 de l'école René-Guy CADOU, lors d'un scrutin le plus proche possible de celui des adultes (cartes électorales, bulletins de vote, isolements et urnes), les 9 nouveaux membres du Conseil Municipal des Enfants ont pris leurs fonctions début novembre : issus des classes de CM1 et CM2, ils vont porter pendant une année scolaire la voix de leurs camarades et participer à la vie de leur commune.

Ils ont visité les locaux de la mairie et rencontré les agents qui y travaillent pour essayer de comprendre ce qui s'y passe, posant de nombreuses questions.

Ceints de leur écharpe d'élus, ils ont représenté les jeunes Bernerriens aux cérémonies du 11 no-

vembre, accompagnant leurs aînés dans les célébrations.

Ils se sont engagés dans la réflexion sur le réaménagement de la cour de l'école en participant au groupe de travail mis en place sur ce projet : deux d'entre eux ont exprimé les souhaits des écoliers devant les adultes présents. D'autres jeunes élus rejoindront les discussions lors des prochaines réunions.

Ils choisiront bientôt deux autres thèmes de travail dans le domaine des solidarités, de l'environnement ou de l'animation.

Mathis DOUSSET notre volontaire en Service Civique, les accompagnera tout au long de leur mandat.

Nous les remercions pour leur sérieux et leur engagement dans la vie de notre commune!



De gauche à droite :
1re ligne : Apolline CLEMENT, Lola BATARD, Antoine REGAUD, Junon LEMPERIERE CORREIA, Roxane COCHARD
2e ligne : Lise LEMARCHAND, Eva MARIOT, Anaëlle TINDY, Thomas BRIERE, Jacques PRIEUR (Maire)
3e ligne : Mathis DOUSSET (Service Civique), Sylvie IMBERT (Adjointe) et Pascale BARDOU (Conseillère municipale)

RÉUNIONS

Dans la continuité de ce qui a été réalisé pendant l'été et l'automne 2021, la mairie mène avec les Bernerriens une réflexion sur les nouvelles façons d'animer la démocratie à l'échelon local.



Une première réunion publique à ce sujet a ainsi été organisée, à la mi-octobre. Durant cette réunion, la mairie a proposé des ateliers et outils afin de faciliter les échanges entre les participants et les élus présents.

Les premiers résultats de l'enquête publique menée depuis l'été ont également été présentés (cette enquête est encore en cours, vous pouvez y répondre en ligne sur le site de la commune).



Semaine Européenne de la Réduction des Déchets

Qu'est-ce que la Semaine Européenne de la Réduction des Déchets (SERD)?

Coordonnée en France par l'ADEME, la Semaine Européenne de la Réduction des Déchets (SERD) est un « temps fort » de mobilisation au cours de l'année pour mettre en lumière et essayer



les bonnes pratiques de production et de consommation qui vont dans le sens de la prévention des déchets.

Durant la dernière semaine du mois de novembre, tout le monde peut mener des actions de sensibilisation : les collectivités territoriales, les administrations, les associations, les entreprises, mais aussi les établissements scolaires !

C'est dans ce cadre que les élèves de l'école René Guy CADOU ont pu participer à plusieurs ateliers, mis en place par la mairie, de sensibilisation à la réduction des déchets. Jeux de société, diffusion de petits films documentaires, fabrication d'un jeu de l'oie géant avec des objets de récupération... Voilà ce qui a été proposé aux enfants pendant la semaine thématique.



En complément, des interviews des élèves ont été réalisées.

Ceux-ci ont été questionnés sur ce qu'ils ont vu et appris pendant les animations de la semaine. Ces interviews et les réalisations des enfants autour de la réduction des déchets seront présentées aux familles.

PUBLIQUES

Démarches participatives

Les échanges et les débats animés furent très constructifs, les comptes-rendus de cette soirée sont disponibles en ligne (en allant sur mairie-labernerie.fr dans l'onglet *Donnez votre avis!*) ainsi qu'en mairie. Ils ont été également présentés par les élus et les agents sur le marché (pour rappel, la ville tient un stand sur le marché tous les premiers vendredis du mois).

Une deuxième réunion publique a été organisée début décembre pour réfléchir collectivement à la mise en place d'un conseil citoyen.

Chacun a pu donner son avis sur le rôle et l'organisation qu'il aimerait pour ce nouvel outil de participation.

Les résultats de cet atelier seront présentés aux élus qui acteront la création du conseil citoyen.



LA COLLECTE

des déchets ménagers évolue

A partir du 1er janvier 2022, la collecte des déchets évolue. Les services de Pornic Agglo Pays de Retz ont passé un nouveau marché avec le prestataire, l'ancien marché était arrivé à échéance.

A nouveau marché, nouvelles dispositions :

- Le jour de collecte passe au **mardi matin** (sortie des bacs noirs et jaunes le lundi soir),

- Les deux bacs **seront collectés le même jour**, mardi, par le même camion, disposant de deux conteneurs distincts. Les emballages soigneusement triés ne seront pas mélangés avec les déchets ménagers.

Les fréquences de collecte sont les suivantes :

1/ A l'ouest de la route bleue (de la route bleue au littoral) :

- Toute l'année : une fois par semaine pour le bac noir des déchets ménagers et une fois tous les 15 jours pour le bac jaune des emballages,

- En juillet et août : une fois par semaine pour le bac jaune des emballages et le bac noir des déchets ménagers,

2/ A l'est de la route bleue :

- Une fois tous les 15 jours toute l'année pour le bac noir des déchets ménagers et le bac jaune des emballages.

LA BERNERIE-EN-RETZ

Carte des secteurs

RÉDUISONS

TRIONS

VALORISONS



« Les services de Pornic Agglo Pays de Retz ont diffusé en décembre un nouveau guide des déchets accompagné d'un courrier explicatif et d'un flyer avec les jours de collectes par secteur. »»

Un doute sur votre secteur de collecte ?
plus de détails sur ↓

www.pornicagglo.fr

PORNIC
agglo
PAYS DE RETZ

Par ailleurs, Pornic Agglo Pays de Retz propose à tout nouvel arrivant un composteur ou donne une participation financière. Des composteurs collectifs peuvent être proposés pour les habitants des immeubles.

Concernant la déchetterie des Merles sur la commune, aucun changement n'est envisagé concernant les heures d'ouverture, avec les variations habituelles entre les périodes d'hiver et d'été.

Les dépôts de verre et de papier restent en apport volontaire aux containers disposés sur la commune.

La tarification reste fondée sur la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM). Cette taxe est calculée sur la valeur locative de l'habitation, avec un taux moindre pour les habitants situés à l'est de la route bleue.

Pendant les vacances de Noël, l'ensemble des foyers de Pornic agglo Pays de Retz a dû recevoir une enveloppe contenant le nouveau guide des déchets et le mémento des jours de collecte valable à compter du 1er janvier 2022.

Si vous n'avez pas reçu cette enveloppe, contacter directement le service gestion des déchets de l'agglomération au 02 51 74 28 10.

A savoir

Retrouvez également toutes les informations utiles sur www.pornicagglo.fr à compter du 1er janvier 2022.

Défi zéro déchets

Rappelez-vous, en septembre une douzaine de familles se sont lancées un défi : réduire le volume et le poids de leurs déchets d'au moins 30 %.

Début octobre la mairie leur a remis un kit zéro déchet (comprenant notamment un pèse-poubelles). Le premier mois ils ont ainsi pesé leurs poubelles, sans changer leurs habitudes afin de définir leur objectif de réduction. Puis le défi a été lancé.

Il est ponctué d'ateliers et de moments d'échanges.

Ainsi, en novembre, les participants ont appris à réaliser leurs propres produits d'entretien écologiques et zéro déchet.

En décembre, l'atelier était axé sur les emballages jetables : comment les éviter ? Comment les remplacer ? Les familles ont découvert une nouvelle manière d'emballer les cadeaux : le furoshiki, une méthode de pliage japonaise avec un carré de tissu.

Parmi les ateliers à venir : un repas zéro déchet, une visite de l'éco-centre de Chaumes en Retz...

Le défi se termine fin février.

Suivez le défi sur Facebook : défi famille zéro déchet La Bernerie en Retz





COMMUNE

RECENSEMENT



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



Insee

en partenariat
avec votre commune

Recensement de la population 2022



C'est utile pour vivre aujourd'hui et construire demain

Les chiffres du recensement de la population permettent de connaître les besoins de la population actuelle (transports, logements, écoles, établissements de santé et de retraite, etc.) et de construire l'avenir en déterminant le budget des communes.

C'est encore plus simple sur Internet !

Des codes vous seront remis par votre mairie pour vous recenser à compter du 20 janvier 2022.

C'est sûr : vos données sont protégées

Elles restent confidentielles. Le recensement de la population est gratuit, ne répondez pas aux sites qui vous réclament de l'argent.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur

ou auprès de votre mairie.

PARTIES PRÉFÉRÉES





Recensement
de la population **2022**

Du 20 janvier au 19 février 2022,
8 agents recenseurs recrutés par la
Commune et formés par l'Insee réaliseront
le recensement de la population.
Ils seront présents sur le terrain dès le 5 janvier
2022 pour la tournée de reconnaissance.

Ils disposeront d'une carte officielle tricolore signée par le Maire

Trombinoscope



Nicole AMISSE



Céline BOURSIER



Edouard FRESKO



Philippe GRIMAUD



Bruno LE GUEN



Marie-Laure MARIN



Isabelle PELLETIER



Maryline SARRAZIN

CENTRE COMMUNAL d'Action Sociale

Repas des aînés

Compte tenu de la crise sanitaire, nous avons pris la décision d'annuler le traditionnel repas des aînés. Il a été remplacé par un colis de Noël, livré à domicile par les élus et par les membres du CCAS.

Nous regrettons tous la suppression de ce moment convivial, pendant lequel les élus se mettent au service de leurs aînés. Il est chaque année riche d'échanges, de rencontres, de bons moments à chanter ensemble ou à danser.

En attendant de nous retrouver autour d'un bon repas, soyez prudents et prenez soin de vous.

Analyse des Besoins Sociaux

Une étude portant sur les besoins de tous les Berneriers.

La commune de La Bernerie-en-Retz et le centre Communal d'Action Sociale (CCAS) ont fait le choix de réaliser une Analyse des Besoins Sociaux (ABS); cette étude, encadrée par différents décrets, est une obligation pour tous les CCAS. Au-delà de cet aspect réglementaire, l'ABS a vocation à offrir une vision objective des besoins des Berneriers et à alimenter les politiques sociales.

L'Analyse des Besoins Sociaux portera donc sur plusieurs champs d'intervention, dépassant les compétences du CCAS (démographie, enfance et jeunesse, famille, handicap, logement...). Une attention particulière sera portée aux thématiques de la jeunesse et des seniors afin d'orienter les politiques locales dans ces domaines.

Atelier informatique

Aujourd'hui, tout ou presque se fait sur internet : les documents administratifs, les réservations, la communication...

Pour vous aider, la Mairie a mis en place à l'aide de bénévoles des ateliers d'initiation au numérique, des mini formations pour l'utilisation de support numérique et de l'aide pour les recherches et diverses démarches : aide pour les CV, aide pour les démarches administratives : MSA, CAF, Impôts, Retraites, Amélie, Carte grise...

**Atelier gratuit et pour tous.
Tous les vendredis, de 10 h 00 à 12 h 00**

Sans rendez-vous - Salle des Vés (derrière la Mairie, à la Maison des associations).



Élections

Les élections présidentielles auront lieu les dimanches 10 et 24 avril 2022.

Jusqu'au 4 mars 2022, il est possible de s'inscrire sur les listes électorales de la commune, soit à l'accueil de la mairie, soit en ligne sur Service-Public.fr

Pour un changement d'adresse dans la commune, ou d'état civil (nom d'usage de l'électeur), nous vous invitons à contacter la mairie.

Elections législatives :

1er tour : dimanche 12 juin 2022

2nd tour : dimanche 19 juin 2022



LA SOCIÉTÉ

des Régates de La Bernerie-en-Retz

La SRB, une des plus importantes associations sportives du Pays de Retz, forte de ses 770 licenciés « passeport voile », est heureuse de souhaiter à l'ensemble des Berneriennes et Berneriens une excellente année 2022.

Son Président, Hervé PIERRE, les membres du Conseil d'Administration, l'ensemble des salariés du club de voile dont le nombre varie de 4 en hiver à 13 en été et les 21 aides-moniteurs seront présents tout au long de cette année pour satisfaire vos demandes en matière de stages, de cours particuliers, de location dans les différentes activités proposées dès l'âge de 6 ans, voire moins pour les stages petits mousse l'été (Voile, kayak, paddle, char à voile...).

La SRB vous propose également de surprendre vos familles et amis en vous permettant d'offrir des « Bons cadeaux » tout au long de l'année.

Au plaisir de vous rencontrer en 2022.



Biblioclub

Les animations de cette nouvelle année ! Pour oublier les frimas de l'hiver.

4 photographes pour 4 expos

Du 4 décembre au 4 février :
Fabrice Liaudet « Couleurs de Bretagne et Pays de Retz ».

Du 5 février au 4 avril, Viviane Delugré de Passion Photo, expose ses tableaux de scrapbooking.

Samedi 29 janvier : Café Rencontre, dédicace. Fabrice Liaudet présente son nouveau roman : Jouvence 10 h - 12 h.

8 mars, c'est la journée de la femme. Focus sur l'auteure de la boîte à idée : « Un nom pour le Biblioclub » proposé dans le cadre des 25 ans à l'automne 2021.

Imaginer, rêver, créer une couverture éphémère pour un livre choisi. Le Biblioclub propose cet **atelier créatif** pour « Le Prin-

temps des Poètes » **du 12 au 28 mars** qui a pour thème l'éphémère.

20 janvier - 17 février - 17 mars : N'hésitez pas ! participez à l'**atelier d'écriture créative** le 3e jeudi de chaque mois de 10 h à 12 h.

Spécial jeunes lecteurs :

L'heure du conte les jeudis des petites vacances scolaires : **10 et 17 février**, 10 h 30 - 11 h 30

Nouveauté : ouverture chaque 1er mercredi du mois 14 h - 16 h, heure du conte de 14 h 30 à 15 h 30.

Et toujours des sélections littéraires ou des coups de cœur, des nouveautés à découvrir et emprunter, à lire au coin du feu.

Ouverture : 10 h - 12 h le mardi, mercredi, vendredi et samedi

Accueil selon les directives sanitaires en vigueur.

Animations gratuites.



Renseignements et réservations : Biblioclub - 3, Chaussée du Pays de Retz
Tél. 02 44 06 25 89
Mail : biblioclub@sfr.fr



OCÉAN CLUB

Plongées de Retz



En mars 2019, comme beaucoup de clubs, avec la COVID, la saison sportive s'est trouvée fortement perturbée, des restrictions sanitaires ont bouleversé nos activités : arrêt des entraînements, des sorties en milieux naturels et arrêt des formations.

La reprise de septembre 2020 s'annonçait sous de bons auspices ce qui a permis à un groupe de plongeurs de partir à Lancia (Espagne) d'explorer les beaux sites de la réserve de Cap Creus.

Mais la crise sanitaire nous a de nouveau rattrapés et nous a encore une fois privés de toutes

activités, dont notre participation au Téléthon. Un allègement des mesures nous a permis de tester le Plan d'eau de La Bernerie après les travaux de désensablement.

Avec la reprise, en septembre 2021, notre vide-grenier plusieurs fois reporté a enfin pu se tenir pour la plus grande satisfaction de tous : exposants et visiteurs.

Toujours en septembre, les plongeurs ont participé à la journée mondiale du nettoyage de la planète en explorant le plan d'eau et ont remonté quelques débris : canettes, chaussures de plage et divers plastiques...

En octobre, départ pour le Mexique, au pays des Mayas pour plonger dans les Cénottes (grottes souterraines) et dans les spots de l'île de Cozumel en passant bien sûr par une visite du site Maya de Chichen Itza.



Le 4 décembre, nous avons de nouveau participé au Téléthon en organisant des baptêmes de plongée.



contact

Pourquoi ne pas essayer la plongée sous-marine... Venez nous rencontrer le lundi où nous nous entraînons régulièrement, de 21 h 00 à 22 h 30, à l'aquacentre - Val St-Martin de Pornic, un baptême d'initiation vous y attend sur rendez-vous : Gilles 02 51 74 69 78

Ecole de musique et danse



- Piano

- Guitare acoustique
Electrique
Basse




- Violon
- Contrebasse
- Accordéon diatonique



- Saxophone
- Clarinette
- Trompette
- Flûte Traversière



- Batterie

- Technique Vocale
- Chorale adultes



LA Bernerie-en-Retz

Cours - Enfants - Adultes
séniors sans limite d'âge

- Eveil musical de 5 à 7 ans



- Parcours découverte des instruments
3 sessions/an



Danse classique
ou contemporaine




16, rue G. Clémenceau 44760 La Bernerie-en-Retz
Lieu des cours : impasse Jean Mounès
emab44@gmail.com - www.musiquedansebernerie.com
02 40 21 25 72 Inscription toute l'année, selon disponibilités

Eveil Tango & Autres danses

EVEIL TANGO & AUTRES DANSES vous propose de pratiquer la danse à travers le Sport Santé spécial sénior le matin ou les cours tout public le soir.

Au programme, de la danse de salon et du tango argentin.

Vous pouvez venir seul(e).

L'inscription se fait au trimestre, 65 € quel que soit le nombre de cours suivis par semaine.
Pour toute information, appeler Karen au 06 20 88 50 59.



HOCKEY SUBAQUATIQUE

La Bernerie

Nouveau club, première section « jeune » des Pays de la Loire et première victoire de l'équipe : Le HSB prend son envol

Le HSB (Hockey Subaquatique La Bernerie) propose la toute première section « jeune » de la région Pays de la Loire. En effet, elle a ouvert à la rentrée scolaire de 2021.

Ce sport d'équipe mixte et complet propose de développer des savoir-faire qui peuvent être réutilisés dans l'environnement direct des adhérents : l'utilisation de palmes/masque/tuba, l'apnée et la nage servent dans les sports et activités aquatiques de la côte (planche, surf, voilier, plongée, pêche sous-marine...).

L'activité « hockey subaquatique » était rattachée jusqu'à l'année dernière au club de plongée de La Bernerie-en-Retz (OCPR). Le club HSB a donc pris son indépendance cette année et compte bien faire parler de lui : initiations pour enfants et adultes, compétitions et rencontres à la piscine de Pornic, participations aux événements sportifs de la région...

Les entraînements adultes ont lieu le mercredi soir, de 20 h 30 à 22 h 15 et les entraînements jeunes le samedi, de 12 h 00 à 13 h 30, à la piscine de Pornic. Le HSB recrute tout au long de l'année.

→ contact

Matthieu Vendé, Section Adulte : 06 87 42 76 48

Nicolas Rinino, Section jeune : 06 01 15 96 41

<https://www.facebook.com/Hockey-Subaquatique-la-Bernerie>



KERVERNER RAËZ

Dansou et Tradifolie

Initiation danses enfant costumée, gratuite, le mercredi 9 février de 15 h 30 à 16 h 30 à la Salle Bellevue.

« Quand on fait des crêpes chez nous... »

Février, le temps du carnaval!

Damoiselles, Damoiseaux, princesses, chevaliers et fou du Roy

Revêtez vos plus beaux atours, vos souliers de velours... Venez découvrir en famille des danses du Moyen-âge et de la Renaissance, ainsi que des danses bretonnes et traditionnelles.



contact

Pour tous renseignements :
www.tradifolie.org / www.kerradan.fr
 Tél. 06 22 41 43 85

Bern Energie



Cette année, et pour la première fois, **vos professionnels de santé s'allient** sous le nom de « La BernENERGIE » pour vous proposer un programme d'activité physique adaptée et de nutrition. Nous accompagnerons sur une durée de 6 mois les habitants de plus de 55 ans souhaitant se remettre au sport de façon progressive et sûre.

Soucieuse de stimuler notre commune et de prendre soin de nos résidents, la BernEnergie ouvre ses portes à partir du 4 janvier 2022 à toute personne ayant à cœur de redevenir active*. Les ateliers sportifs et nutritionnels se dérouleront les mardis soir à partir de 17 h 30, à la BERNI-

TUDE (ancienne école privée de la commune).

**et ne présentant pas de contre-indication médicale à l'activité physique.*

Vous serez accompagné.e.s dans la bonne humeur par un médecin, 3 kinésithérapeutes, et une diététicienne. Nous adapterons nos services à vos besoins, et à votre état de santé, à partir d'un bilan complet. Nous disposons de 12 places donc **MOTIVEZ-VOUS**, seul, ou avec des proches!

L'adhésion à l'association est obligatoire, et la cotisation pour l'ensemble du programme est de 20 €.

A bientôt
 Le bureau de la BernENERGIE

contact

Pour nous rejoindre, ou pour toute demande d'information, écrivez-nous à l'adresse suivant : labernenergie@gmail.com, ou contactez-nous au 07 83 83 07 46.



Animation sportive départementale

Tu as entre 7 et 11 ans? Découvre le multisports avec l'animation sportive départementale.

L'animation Sportive départementale à La Bernerie-en-Retz c'est le lundi à la salle Omnisports des Grands Prés pour les CE1 de 16 h 45 à 18 h 00 et les CM1- CM2 de 18 h 00 à 19 h 15 avec diverses activités comme le Kin-Ball, Roller, Badminton, Handball et jeux collectifs...

Le Département de Loire-Atlantique propose aux jeunes de s'initier à différentes activités physiques et sportives tout au long de l'année. Avec plus de 40 éducatrices et éducateurs sportifs, l'animation sportive départementale intervient sur les communes de moins de 12 000 habitants et propose :

- des stages pendant les vacances scolaires
- des cours multisports hebdomadaires en période scolaire
- et de nombreux événements (Val'Aventure, Triathlon, raids nature...)



contact

Programme et inscription sur loire-atlantique.fr/animationsportive

Renseignements auprès de Marie-Paule PIPAUD 06 86 45 82 63 / marie-paule.pipaudo@loire-atlantique.fr

Sapeur Pompiers

VOLONTAIRES

«Vous avez plus de 18 ans et habitez à moins de 6 minutes du centre de secours rue René Guy Cadou ?

Vous êtes en bonne condition physique et souhaitez mettre votre énergie au service des autres, en parallèle de votre vie personnelle et professionnelle ?

Alors devenez sapeur-pompier volontaire et rejoignez les femmes et les hommes du centre d'incendie et de secours de La Bernerie !

Après une visite médicale et des tests sportifs, vous suivrez une formation en secourisme et incendie, puis intégrerez le centre de secours à nos côtés.

contact

Pour plus d'informations, contactez Cédric Le Bec au 06 60 20 37 54.

Suivez notre actualité sur la page Facebook officielle « Sapeurs-Pompiers de La Bernerie ». »

REJOIGNEZ
LES SAPEURS-POMPIERS DE
LA BERNERIE-EN-RETZ

Contactez Cédric LE BEC
06 60 20 37 54

Ou venez nous rencontrer au centre de secours : Rue René Guy Cadou

www.sdis44.fr | [@SDIS44](https://www.facebook.com/SDIS44)

SDIS 44
SAPEURS-POMPIERS DE LOIRE-ATLANTIQUE

CONDITIONS D'ENGAGEMENT

- Avoir au moins 16 ans
- Résider en France légalement et jouir de ses droits civiques
- Habiter à moins de 6 minutes pour un centre d'incendie et de secours en astreinte
- Ne pas avoir de condamnation incompatible avec l'exercice des fonctions
- Avoir une bonne condition physique et être en bonne santé
- Être disponible (astreintes, gardes...)

DEVENIR SAPEUR-POMPIER VOLONTAIRE



Service départemental d'incendie et de secours de Loire-Atlantique
ZAC de Gesvrine | 12, rue Arago BP 4309 | 44243 La Chapelle-sur-Erdre Cedex

☎ 02 28 09 81 00 | www.sdis44.fr | [@SDIS44](https://www.facebook.com/SDIS44)

Cinéma Jeanne-d'Arc

Programmation de janvier 2022

15 rue de la Mer - 02 40 64 60 92 [répondeur]
association.cinemajeannedarc@sfr.fr

Sam 2..... 20 h 30

Aline

Dim 3..... 20 h 30

Amants

Ven 7..... 20 h 30

Mes très chers enfants

Sam 8..... 20 h 30

Les Bodin's

Dim 9..... 20 h 30

Mes très chers enfants

Ven 14..... 20 h 30

Mince alors 2

Sam 15..... 20 h 30

Les Bodin's

Dim 16..... 20 h 30

Mince alors 2

Mar 18..... 15 h 00

« un après-midi au cinéma »

La pièce rapportée

« En collaboration avec le clic
gérontologique de Pornic et les
salles de cinéma de Ste Marie et
de St Michel ». Tarif unique : 4 €

Ven 21..... 20 h 30

Spiderman : no way home

Sam 22..... 20 h 30

Mystère

Dim 23..... 15 h 00

Vaillante en avant-première

Dim 23..... 20 h 30

Spiderman : no way home

Mar 25..... 15 h 00

Les bodin's (séance exception-
nelle)

Ven 28..... 20 h 30

Le test

Sam 29..... 20 h 30

Matrix résurrections

Dim 30..... 20 h 30

Le test

La salle de cinéma
est climatisée et équipée
en numérique et 3D

Tarifs :

Enfants - de 14 ans : 4 €

Enfants de 14 à 18 ans : 4,50 €

Adultes : 5,50 €

Abonnement 10 places + 1 gratuite
(5 maxi par séance) : 40 €

Vous pouvez retrouver tous les résumés
des films sur le site internet de la
commune : www.mairie-labernerie.fr

« Au regard des conditions sanitaires, les vœux
à la population ne se feront pas en présentiel, mais
seront accessibles sur les différents supports de
communication. »

Mairie de La Bernerie en Retz

16 rue Georges Clemenceau - 44760 La Bernerie-en-Retz

Tél. : 02 40 82 70 56

Site : www.mairie-labernerie.fr

Facebook : Mairie de La Bernerie-en-Retz

Courriel : accueil@mairie-labernerie.fr

Horaires d'ouverture :

du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h (fermé le mercredi après-midi),
le 1er samedi du mois de 9 h 30 à 12 h
(ouvert le 09/01/21 et non le 02/01/21).

